



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Seine-et-Marne

Dossier suivi par : Isabelle MICHARD

Objet : demande de consultation Avant Projet

MAIRIE DE FONTAINEBLEAU
SERVICE URBANISME
HOTEL DE VILLE
77300 FONTAINEBLEAU

A Fontainebleau, le 04/01/2019

numéro : cp1861800189

adresse du projet : MODIFICATION DU PLAN LOCAL
D'URBANISME INTERCOMMUNAL 77300 FONTAINEBLEAU

nature du projet : Installation et travaux divers

déposé en mairie le : 07/12/2018

reçu au service le : 12/12/2018

demandeur :

COMMUNAUTE DE COMMUNE DU
PAYS DE FONTAINEBLEAU
77300 FONTAINEBLEAU

servitudes liées au projet : LCAP - abords de monuments historiques -
Site inscrit - Ancien hôtel de Ferrare (porte et mur de clôture) -
Bâtiment de la Mission - Caserne Boufflers (façade sur la place de
Gaulle) - Caserne Boufflers (42 rue St Honoré) - Chapelle de
l'ermitage de Franchard - Chapelle Notre-Dame de Bon Secours -
Château de Fontainebleau et son parc - Château d'eau - Château et
son parc - Chenil royal (ancien) - Eglise Saint-Louis - Hôpital - Hôtel
de Beauharnais (ancien) - Hôtel de la Galère (33 bvd Magenta) -
Hôtel de la Surintendance (ancien) - Hôtel de Launay - Hôtel de
Londres - Hôtel de Pompadour - Hôtel d'Orléans (ancien) - Immeuble
dit Hôtel de Reviers - Immeuble "Le Vieux Logis" 7 Bd Magenta -
Immeuble 2 rue du Château - Immeuble 4 Boulevard Magenta -
Immeuble 4 et 6 rue Royale - Immeuble 41 Boulevard Magenta -
Immeuble 43 Boulevard Magenta - Immeuble 5 rue Royale -
Immeubles Place d'Armes - Immeubles 3 rue Royale - Les
Héronnières - Les 4 bornes indicatrices de l'Obélisque - Maison
Pierrotet - Parc du château - Prison (ancienne) - Quartier du Carrousel
- Quartier Raoult (anc. écuries du Roi) - S.C. Forêt Domaniale de
Fontainebleau - Site Inscrit "Les Quartiers Anciens" - Table du Grand
Maître avec les bornes - Table du Roi - Théâtre municipal

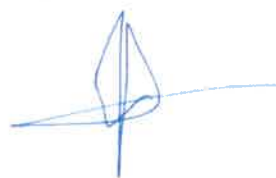
Madame, Monsieur,

Par courrier reçu le 12 décembre 2018, vous m'avez transmis pour avis la modification du PLUI de Fontainebleau-Avon.

Le projet se situe dans l'(les) espace(s) protégé(s) ci-dessus nommé(s) et après consultation des documents fournis, appelle un avis favorable.

Demeurant à votre disposition pour de plus amples informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'architecte des Bâtiments de France



Isabelle MICHARD